

Bulletin de Santé du VEGETAL

La mineuse de la tomate TUTA ABSOLUTA

N°1

Octobre 2015

Présentation de Tuta Absoluta :

- Adulte : papillon nocturne, gris argenté avec des taches sombres, longueur 7 mm, envergure 10 mm.
- 4 stades de développement (œuf et chenille sur les feuilles, chrysalide sur les feuilles ou dans le sol, adulte dans l'air et sur les feuilles).



- Plantes hôtes : surtout la tomate et les autres solanacées (aubergine, poivron, morelle...)
- Dégâts : causés par les chenilles, sur les feuilles présence de plages décolorées, sur les fruits au niveau du calice, présence de nécroses et de trous de sortie à la surface.



Credits photos : FDGDON Réunion



Credits photos : FDGDON Réunion



Credits photos : FDGDON Réunion



Credits photos : DAAF Mayotte
D. Hoarau

Situation de Tuta Absoluta à Mayotte :

- Présence avérée depuis le 18 août 2015;
- 3 foyers détectés avec destruction de plus de 7000 plants par brûlage;
- Un réseau de surveillance avec des pièges à phéromones sur 30 sites répartis sur l'île (voir carte ci-contre);
- Surveillance de l'apparition et développement du ravageur sur les sites de production de tomates, l'aéroport, le port, les supermarchés.



Premiers résultats de la surveillance de Tuta absoluta grâce aux pièges phéromones:

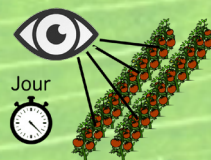
Région	Nombre moyen de capture semaine 38	Niveau de risque	Remarques
Nord-Ouest	5	Modéré	
Nord-Est	20	Modéré	Risque fort à Kawéni
Centre	8	Modéré	
Centre-Est	72	Fort	Risque fort à Tsararano et Dembéni
Sud	15	Modéré	Risque fort à Bandrélé, pas de risque à kani-Kéli

Mesures préventives:

En cours de culture



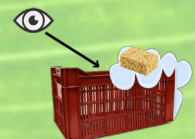
Réaliser régulièrement des observations sur vos cultures et autour des cultures sur les solanacées pour détecter l'apparition de symptômes sur feuilles (Tomates, aubergines, morelles, datura...)



En cas de dégâts, procéder à l'effeuillage des plants atteints. Détruire les feuilles prélevées par brûlage. Ramasser et détruire les fruits tombés au sol.



Supprimer les adventices de la famille des solanacées. Favoriser l'implantation des auxiliaires *Macrolophus sp.* et *Trichogramma achaea*. Vérifier et nettoyer les caisses de récolte.



En fin de culture



Retirer et incinérer tous débris de culture. Retourner les sols. Respecter un délai de vide sanitaire d'environ 6 semaines entre l'arrachage de la culture et la plantation.



Utilisation de produits de protection des plantes :

Dans les cas d'une forte infestation dans vos parcelles, l'utilisation d'insecticide est recommandée.

Spinosad 480 G/L	Chlorantraniliprole 35 %
Bacillus thuringiensis var. kurstaki ABTS-351 32000 UI/MG	Emamectine benzoate 9,5 G/KG

Effectuer une rotation de ces substances en cas de traitements afin d'éviter les phénomènes de résistances

Pour tous renseignements, contacter:

- DAAF, Service Alimentation : 0269 61 11 41
- CAPAM, Service Végétal : 0639 60 80 81/0639 69 07 66

BSV rédigé par DAAF Mayotte et CAPAM, avec les observations du Lycée Professionnel Agricole de Coconi, la CAPAM et la DAAF.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire du territoire, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPAM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan écophyto.